

Enfant-roi?

le dossier du mois

Photo: François TEFNIN



L'Enfant Roi

École et parents partenaires!

Même les devantures des boutiques s'y mettent! À nous vendre l'image d'un enfant couronné. Quasi à son insu. Sans coup d'état. Presque à son corps défendant. Il n'avait rien demandé. Le voilà mis sur le trône par des adultes se réduisant eux-mêmes à l'état de vassaux. Tout étonnés ensuite du retour de sceptre. Une situation que parents et enseignants apprécient diversement. Au point de devoir en parler. Sans culpabilité. Et pas davantage d'agressivité. Une gageure. Ils s'y sont pourtant essayés le 31 mai dernier, lors d'une rencontre-débat. Car ils sont d'accord que l'enfant doit être au cœur de leurs préoccupations. Mais s'il faut promouvoir une école dont le prince est un enfant, il importe que le souverain reste un adulte. Et que chaque adulte exerce ses prérogatives de manière complémentaire pour amener les enfants dans la cour... des grands. ■

FRANÇOIS TEFNIN

- **RECHERCHE** De l'affrontement au partenariat
- **REGARD** Pas si roi que cela!
- **POINTS DE VUE** Quand la Justice s'en mêle
Ils l'ont dit...
- **VÉCU** Ça s'est passé près de chez vous...
Les bonnes pratiques
- **PERSPECTIVES** Nouveaux équilibres
- **ET DEMAIN?** L'éducation est-elle encore possible?



RECHERCHE

De l'affrontement au partenariat

Photo: Philippe GERON

Chaque année, le Collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique choisit un thème de réflexion. Cette fois, c'est la question de l'enfant-roi qui a été abordée, donnant lieu à une journée-débat¹.

Bernard PETRE ayant déjà réalisé des recherches sur ce thème², c'est vers lui que se sont tout naturellement tournés les directeurs. Rencontre.

Pourquoi avoir choisi ce thème?

Les enfants-rois sont-ils à ce point nombreux et déstabilisants pour les écoles?

La problématique de l'enfant-roi est préoccupante à un double niveau. Les directeurs, à la fois, s'épuisent et se sentent impuissants. Ils sont complètement désarmés et ont le sentiment que lorsqu'ils essaient de faire quelque chose, c'est pire. Il y a aussi un problème d'équité. Imaginons qu'il y ait 5% d'enfants-rois dans une école, ils mobilisent 30 à 40% de l'énergie et de l'attention, au détriment des autres.

Ces enfants ne sont-ils pas l'illustration d'une tendance générale

dans la société actuelle? On veut tout, tout de suite, et tant pis pour les autres!

L'enfant-roi est effectivement le symptôme exacerbé, systématique, de quelque chose qui est présent chez presque tous les enfants. L'important n'est pas tant de savoir combien on en trouve en moyenne par établissement scolaire que de décoder, à partir de ces extrêmes - et il s'agit bien d'extrêmes, comme l'illustre clairement ce que nous avons appelé "l'inventaire du pire"³ -, un des problèmes-clés de l'école d'aujourd'hui, qui constitue un obstacle de taille à un bon dialogue et à un réel partenariat entre école et parents.

Comment avez-vous envisagé le travail avec les directeurs?

Le travail n'a pas été conçu comme une recherche académique visant à établir un diagnostic. Il s'agit davantage d'une recherche-action dont l'objectif est de collecter un maximum de bonnes pratiques et de fournir des outils de réflexion permettant de les évaluer.

Vous avez parlé d'un véritable renversement copernicien dans la manière d'aborder les choses...

Nous avons plutôt travaillé sur la façon de poser le problème que sur les solutions. Est-ce vraiment l'enfant-roi qui pose le plus de problèmes? N'est-ce pas plutôt le parent-roi, c'est-à-dire

celui qui se projette exagérément dans son enfant et est incapable de prendre en compte le point de vue des autres acteurs de l'école? À partir de là, nous nous sommes dit que ce n'était pas à l'école de tourner autour du parent-roi, mais plutôt à celui-ci de tourner autour de l'école! Autrement dit: plutôt que de s'efforcer de contrer le parent épuisé à force de se manifester sans cesse, il est probablement plus productif de trouver les moyens de développer un partenariat entre directeurs et parents. Pour ce faire, il est utile de passer du discours du blâme (*Qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi? Est-ce grave? À qui la faute?*) à une stratégie d'objectifs d'action. Et il nous a paru logique, à ce stade de la réflexion, de faire appel aux représentants des parents.

Vous avez alors pris contact avec l'UFAPEC?

Oui, nous lui avons demandé de devenir partenaire du processus, et nous avons eu plusieurs réunions avec des parents les plus représentatifs possible. Ces contacts ont permis la prise de conscience d'un certain nombre de difficultés. Par exemple: à quel point il est difficile, pour le parent, de quitter le niveau individuel pour se placer au niveau de la classe et de l'école; l'existence de facteurs objectifs rendant le dialogue difficile (quand on dépose son enfant à la garderie du matin et qu'on le reprend à celle du soir, ce qui est le cas de nombreux parents qui travaillent, on ne connaît des profs que ce que les enfants en disent). Nous nous sommes également rendu compte qu'au fond, le clivage le plus important n'est pas tant parents vs école, qu'acteurs vs rôles. Les parents que l'on pourrait qualifier d'actifs se rendent compte que ceux qui ne lisent aucune information émanant de l'école ou ne viennent pas aux réunions qu'elle propose sont généralement aussi ceux qui s'en plaignent le plus. L'opposition à partir des catégories doit être dépassée, si on veut arriver au partenariat.

D'où l'idée de déterminer des "bonnes pratiques" permettant de renforcer ce partenariat?

C'est effectivement très important de favoriser tout ce qui peut permettre le partenariat parents-école. Chaque école est différente, mais il est utile, pour commencer, de recadrer clairement les rôles de chacun et de poser une série de balises. L'école reçoit une mission des pouvoirs publics et est soumise à des règles précises. Elle n'est pas la "sauveuse du monde", elle

ne peut pas tout faire. Un directeur n'est ni un policier, ni un agent du CPAS, par exemple. Au moment de l'inscription de l'enfant, les parents signent en quelque sorte un contrat d'adhésion et reconnaissent l'expertise du directeur et des enseignants dans leur métier. La remettre en cause à la moindre anicroche n'aide pas au dialogue. Par ailleurs, il sera salutaire de préciser ce qui est négociable ou pas. Viennent alors les "bonnes pratiques" de nature à instaurer, restaurer ou parfaire la collaboration école-familles. Cette journée se voulait aussi l'occasion d'en recueillir des exemples qui ont déjà fait leurs preuves.

Quelles seront les suites données à la recherche-action qui vient d'être menée?

Tout cela devrait déboucher bientôt sur des "outils" utiles à la fois aux familles et aux établissements scolaires et visant à encourager la coopération de tous les acteurs de l'école,

dans le respect des rôles de chacun, et ce au bénéfice de tous, y compris des enfants-rois. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Cette journée s'est déroulée à Louvain-la-Neuve et était co-organisée par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC), le Collège des directeurs, la Fédération des Centres PMS Libres (FCPL), l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC) et soutenue par le Ministère de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé de la Communauté française.

2. "Parents démissionnaires ou parents démissionnés. Quels repères pour bien grandir", avec la Fondation Française DOLTO; recherche sur les 12-25 ans en collaboration avec l'émission radio "Quand les jeunes s'en mêlent"; recherche auprès des enfants de 6^e primaire sur l'autorité, la transmission des repères, les normes, avec une attention particulière pour l'égalité des chances filles-garçons, pour la Direction de l'Égalité des chances (Communauté française).

3. Voir p.6 de ce dossier.

TOUTE RESSEMBLANCE...

Quelles représentations les familles ont-elles de l'école, et vice-versa? Quelques exemples, à partir des interviews de groupes (de parents et de directeurs) menées dans le cadre de la recherche.

Selon les parents, l'école exagère quand...

- elle demande trop d'argent;
- elle sort de son rôle;
- elle n'a pas une attitude positive de soutien à l'enfant;
- elle ne prend pas de sanction par rapport à un comportement déplacé d'un élève ou d'un enseignant;
- elle exploite les angoisses des parents;
- la logique économique (l'emploi des enseignants) dépasse la logique pédagogique (l'intérêt de l'élève);
- elle culpabilise les parents dans leur éducation;
- elle ne s'informe pas périodiquement sur les attentes des parents et le ressenti des enfants;
- elle n'informe pas les parents d'un problème manifeste de l'enfant;
- ...

Pour les directeurs, les parents exagèrent quand...

- ils ne respectent pas la sanction ou le règlement de l'école;
- ils entrent en interaction avec des domaines de l'école, par exemple la manière de donner cours;
- l'élève a des retards répétés;
- ils discutent des problèmes seulement entre parents;
- ils ne suivent pas un minimum le travail de l'enfant;
- ils n'acceptent pas que l'enfant vive des frustrations à l'école;
- ils s'identifient à leur enfant de façon excessive;
- ils ne viennent pas à l'Association de Parents mais critiquent;
- ils dévalorisent l'enseignant auprès de l'enfant;
- ...

Et pour vous, quand l'école/les parents exagèrent-ils?

REGARD

Pas si roi que cela!



Que penser de ces enfants élevés au statut de monarques? Simone SAUSSE¹ pose un regard tout en nuances sur l'enfant-roi, plus indulgent pour l'enfance que rassurant pour la société.

Notre société est en proie à d'importants bouleversements. C'est une banalité de le dire. Tous les secteurs de la vie en sont atteints. L'enfance elle-même subit un changement de statut radical. L'enfant est roi, mais la place privilégiée qu'il semble avoir gagnée est en fait, aux yeux de Simone SAUSSE, tout à fait paradoxale. Illustration par une psychanalyste.

ANTICIPATION

Enfant-roi: ce statut nouveau est-il si enviable? S. SAUSSE s'attache à montrer que ce n'est pas forcément le cas. "L'enfant n'est pas si roi qu'il paraît. Confronté à des situations bien plus complexes que jadis, il est, en outre,

victime d'une image utopique que l'on se fait de lui: on lui donne beaucoup, mais on lui demande aussi beaucoup en retour. Il doit souvent supporter le poids des angoisses et des attentes parentales". Sans doute, les parents ne sont-ils plus capables de dire non et se soumettent-ils volontiers aux exigences consummatrices de leur progéniture. Mais peut-être cherchent-ils à compenser ainsi la manière dont ils éludent les demandes existentielles et les revendications, notamment de présence ou de stabilité, que leurs enfants leur adressent et que la société contemporaine, ses rythmes et ses usages rendent impossibles à satisfaire.

"Les enfants ont, par ailleurs, de grandes capacités d'adaptation à des situations difficiles", estime la psychanalyste.

L'enfant philosophe, observe, réfléchit... Il démontre une perspicacité aigüe par rapport à celle des adultes, et fait preuve d'une grande intelligence pour décoder leurs messages contradictoires, ainsi que d'une étonnante inventivité. Il doit trouver des stratégies. "L'enfant-roi anticipe, en fait, le monde de demain. Il a beaucoup à nous apprendre, mais pour cela, il faut l'écouter!"

NARCISSISME

Mais finalement, qu'est-ce qu'un enfant? L'adulte, selon la psychanalyse, rechercherait en son enfant ce qu'aurait pu être son enfance à lui. Comme prolongement du narcissisme parental, l'enfant comble les manques de l'adulte. Comme le dit **Marcel GAUCHET**, si l'enfant est désiré, il se doit de répondre à cette attente. Lourd fardeau! Bamin-roi, projeté pour être le reflet de l'amour-propre de ses parents, sa toute-puissance infantile paraît aussi liée à sa pré-maturation. Le nouveau-né est inachevé, il a besoin des adultes et entame un long parcours de dépendance. Ce n'est que progressivement qu'il pourra accepter la réalité au gré de privations, de restrictions de ses exigences tyranniques. **Françoise DOLTO** parlera même de la nécessité, pour que l'enfant-roi prenne sa place d'humain adulte, acteur dans la réalité, d'en passer par des étapes de restriction de son narcissisme, ce qu'elle nommera des castrations "symboligènes". À l'enfant-roi rêvé succéderait ainsi un adulte réel découronné!

EFFET MIROIR

En définitive, Simone SAUSSE suggère donc que l'adulte, souvent, instaure l'enfant-roi en raison d'un lien narcissique: cet enfant, c'est nous. Il constitue un miroir de l'adulte qui ressent une certaine satisfaction de voir l'enfant échapper aux contraintes. Les comportements des enfants-rois ne sont peut-être alors que des façons de s'adapter à une nouvelle société marquée par le stress, l'urgence, l'immédiateté. Et les caractéristiques que l'on reproche à ces enfants ne sont peut-être que celles requises par ce futur hypermoderne peu rassurant. Débat ouvert et interpellation crue adressée autant à la lucidité des familles qu'à l'intelligence et à la volonté du monde éducatif. ■

BRIGITTE GERARD

1. Psychanalyste, maître de conférences à l'Université de Paris 7 - Denis Diderot en UFR "Sciences Humaines Cliniques"; auteur de *Plaidoyer pour l'enfant-roi*, coll. Littératures Hachette, 2006.

POINTS DE VUE

Quand la Justice s'en mêle

Depuis le décret Missions, la vie de l'école est plus que jamais règlementée. "On a un peu le sentiment d'un carcan au sein duquel enseignants et directeurs évoluent sous le regard de la loi qui définit, avec une relative précision, les comportements à adopter dans une série de domaines", constate **Bruno DAYEZ**, avocat et assistant en droit pénal aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles. Mais au jour le jour, les enseignants sont pris de court par des comportements (d'enfants et/ou de parents), dont certains dépassent l'entendement.

On fait appel au droit pour des faits graves. "Pour déposer une plainte au pénal, rappelle le B. DAYEZ, il faut qu'il y ait eu préalablement une infraction". Dans le cas de l'école, bien sûr, le ROI prévoit que tel ou tel fait est punissable de renvoi partiel ou définitif, mais l'école ne peut pas brandir sans cesse la menace d'une sanction grave, car cela nuirait à son autorité. La surenchère dans la répression est fatale. Mais la désinvolture avec laquelle les parents peuvent menacer l'école de lui retirer leur enfant est mal vécue par celle-ci. Tout se passe comme si le contrat avec l'école pouvait être rompu unilatéralement, presque par caprice, à tout moment.

QUE PRÉVOIT LE DROIT ?

Lorsque, dans le ROI, il est question de "respect de la discipline" ou d'un fait qui "compromet la bonne marche de l'établissement", qu'est-ce que cela signifie exactement? Les enseignants expliquent qu'au quotidien, ils perçoivent l'absentéisme ou le fait de venir à l'école sans son matériel comme plus "usant" que les violences verbales. "Par ailleurs, même si le ROI prévoit de ne pas accepter l'intrusion des parents dans un conflit et que cela arrive tout de même, que fait-on?", interroge l'avocat. Il n'est pas possible, non plus, de sanctionner les adultes pour leurs carences éducatives!



Bruno DAYEZ

ils l'ont dit...

Philippe BEAGUE, Président de la Fondation DOLTO: "Les églises ne sont plus au milieu du village. Il n'y a plus rien au milieu du village. C'est pourquoi, il importe de travailler sur la question de l'alliance éducative. On peut faire de l'école un lieu où repenser l'éducation entre adultes face aux enfants".

Guy DE KEYSER, Secrétaire général de la Fédération des Centres PMS Libres: "La meilleure prévention est celle qui favorise la compréhension réciproque des parents, des enseignants et renforce le sentiment d'avoir la capacité d'être acteur de progrès, chacun à son niveau. Pour les PMS, il paraît essentiel d'assurer un rôle de tiers qui favorise les interactions entre adultes autour de l'enfant".

Edouard DESMED, Président de la Ligue des Familles: "L'école doit aussi assumer ce que l'existence peut avoir de tragique. Ce que l'on souhaite ne se réalisera pas nécessairement...".

Catherine FONCK, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé: "Les relations familles-école ne sont pas simples, c'est pourquoi il est important de mettre en avant la richesse des initiatives visant à retisser une coresponsabilité autour de l'enfant".

Thierry LAMBERMONT, Président de l'UFAPEC: "Il faut essayer d'éveiller un vent de rigueur dans la formation, autant intellectuelle que spirituelle. L'éducation à la vie spirituelle est indispensable à l'éducation d'un humain!".

Jean-Pierre MERVEILLE, Président du Collège des directeurs: "Si aujourd'hui, nous nous penchons sur le berceau de l'enfant-roi, c'est que tous, nous avons perçu dans son désarroi naissant, dans la douleur de ses gesticulations provocantes, un enjeu majeur du devenir de notre société".

Lucien NOULLEZ, enseignant et poète: "Il est bon que l'enfant règne, mais ne gouverne pas!".

MACHINE

"La justice ne pratique ni ne restaure le dialogue. Elle fait des gagnants et des perdants", constate le juriste. De plus, la justice pénale se caractérise par sa lenteur et sa lourdeur. Son optique est purement répressive et non préventive. Il convient donc d'être très réservé sur la portée d'un procès. La justice civile, quant à elle, pourrait être qualifiée d'"artillerie légère". Les tribunaux des référés sont appelés à se prononcer pour des recours contre des décisions prises par des écoles. Ils sont en général très prudents dans

leurs appréciations. Ils ne souhaitent pas saper l'autorité des directions quand elles en font bon usage. Mais cela ne va sans doute pas modifier à long terme le comportement de certains parents. "Quoi qu'il en soit, conclut B. DAYEZ, pour les établissements scolaires, ce n'est pas du système judiciaire que viendra le salut. Il reste, en effet, focalisé sur la figure du conflit et l'école ne doit pas devenir un ring où le combat se termine par le KO d'un des deux adversaires!". ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

VÉCU

Lors de la recherche, les interviews ont permis de recueillir des exemples de situations cataloguées d'"inventaire du pire". En face, un regard plus optimiste sous la forme de pratiques susceptibles de favoriser le partenariat familles-école.

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS...

- Le professeur de religion sanctionne un enfant de 2^e primaire. Le lendemain, note de la maman: *"C'est la dernière fois que je vous autorise à punir mon enfant!"*.
- La femme d'ouvrage demande à deux enfants de 6^e primaire: *"Voulez-vous m'aider à tenir le sac poubelle?"*. Réponse: *"On n'est pas payés pour cela!"*.
- Un enfant avec son GSM dans les vestiaires de la piscine. Le professeur lui dit: *"Donne-moi ton GSM, tu sais que c'est interdit à l'école!"*. Réponse: *"Pourquoi, tu n'as pas le tien?"*.
- L'heure du début des cours est passée. Une maman refuse de quitter la classe, car une élève lui raconte quelque chose: *"Elle me parle, j'écoute jusqu'au bout!"*.
- Un enfant de 2 ans ½ commence à être très violent, crache à la figure de son institutrice, monte sur la table. La maman, convoquée, vient en riant: *"C'est normal, à son âge on peut faire ça. Il est petit, ce n'est pas de sa faute, on ne peut rien faire!"*.
- Mot d'une maman: *"Les enfants n'iront pas à la piscine, car ils y vont le samedi avec moi"*.
- Un enfant intelligent mais un peu timide de 6^e primaire reçoit de l'argent de ses grands-parents. Les garçons de sa classe sont ses gardes du corps. Il les paye 2,50€, ou 5€ pour plus de services. Pour son anniversaire, il y a une prime de 20€.
- Un parent: *"Je vais écrire au PO pour interdire que vous accueilliez des stagiaires en 1^{re} primaire!"*.
- Adrien, 10 ans, ne se plaît pas dans sa classe; il voudrait changer d'école. Pour arriver à ses fins, il met son institutrice en colère par ses attitudes. Quand celle-ci est assez énervée, il l'enregistre à l'aide de son GSM. À la maison, il fait passer l'enregistrement à ses parents: *"Tu vois bien qu'elle est folle, je ne peux pas rester dans une école pareille!"*.
- Une maman à son fils: *"Alors, elle te semble bien, cette école? Sinon, nous irons en visiter une autre!"*. À la direction: *"Je dois encore en parler à mon fils avant de me décider. C'est lui qui choisit!"*.
- Fête de Saint-Nicolas: un enfant s'amuse à tirer les bonnets, pousser les autres... Réaction du père: il prend en photo les bêtises de sa progéniture et rigole de ses actes.

LES BONNES PRATIQUES

- Désignation d'un "parent-relais" pour chaque classe, qui constitue le lien privilégié entre les enseignants et les parents.
- Cours de "français langue étrangère" (FLE) à l'attention des parents de primo-arrivants.
- Tous les deux ans, à l'instigation du conseil de participation, une enquête est menée auprès des élèves, parents, enseignants sur un thème précis (devoirs, sommeil, alimentation...).
- Deux fois par mois, l'école offre une tasse de café le matin aux parents pour les rencontrer autrement, démystifier l'institution école, expliciter... et canaliser le "radio-trottoir".
- En maternelle, au début de l'année, l'école organise une réunion de parents durant laquelle ils sont mis en activité d'apprentissage. Le but: montrer que les enfants apprennent et construisent leurs savoirs grâce aux différentes situations proposées. La maternelle n'est pas une garderie!
- Le "rendez-vous du mois" avec les parents, un enseignant disponible, un représentant du PMS, la direction; les thèmes sont abordés suivant la demande des parents: comment parler de la sexualité, de la naissance, de la mort avec les enfants?
- En primaire, tous les deux mois, une demi-journée "portes ouvertes": journée de cours normale, parents admis dans les classes.
- Accueil des enfants de 1^{re} maternelle: l'enseignante a filmé les différents temps de la classe et invite les parents à visionner le film.
- "L'oreiller magique": en maternelle, l'infirmière PSE anime un atelier pour prendre conscience du rituel avant le coucher et échanger sur les habitudes de soirée, sur le sommeil ou les cauchemars.
- Organisation de conférences sur la parentalité.

FRANÇOIS TEFNIN ET BRIGITTE GERARD

PERSPECTIVES

Nouveaux équilibres

Quelles sont les conditions nécessaires à la construction de nouveaux équilibres entre école et familles?

Godefroid CARTUYVELS en trace les contours.

"L'école, rappelle le Secrétaire général de l'enseignement fondamental, est une institution, porteuse d'un projet collectif, répondant à une commande sociale". Elle doit former des enfants épanouis, compétents, solidaires et responsables. Les familles lui demandent non seulement d'assurer la meilleure formation possible de leurs enfants, mais aussi, souvent, de ne rien faire qui vienne brider leur épanouissement. Assaillie de revendications individuelles, l'école voit parfois son projet collectif mis à mal. C'est au moment où on lui en demande le plus que sa capacité formatrice est la plus affaiblie.

Marcel GAUCHET établit un parallèle entre le devenir de l'école et celui de nos démocraties qui, nous dit-il, sont en danger si elles se contentent de produire des individus libres qui n'ont plus le souci du "collectif". Elles en viennent alors à produire ce qui pourrait les détruire. Parce que la démocratie ne génère pas naturellement ce qui doit lui permettre de se perpétuer. Et il en va de même avec l'école.

ET MAINTENANT?

Écoles et familles doivent poursuivre le travail, pour partie séparément, pour partie ensemble. Il serait heureux que les familles travaillent à fonder les multiples demandes individuelles qu'elles adressent à l'école en une demande collective compatible avec son projet. Tout n'est pas négociable, non pas en raison du pouvoir incontestable supposé d'un directeur ou d'un enseignant, mais parce que l'école puise l'essentiel de ses règles et de ses contraintes dans cette commande qui lui est extérieure.

L'École, de son côté, aurait tout à gagner là où le besoin s'en fait sentir, à améliorer la communication et l'expli-

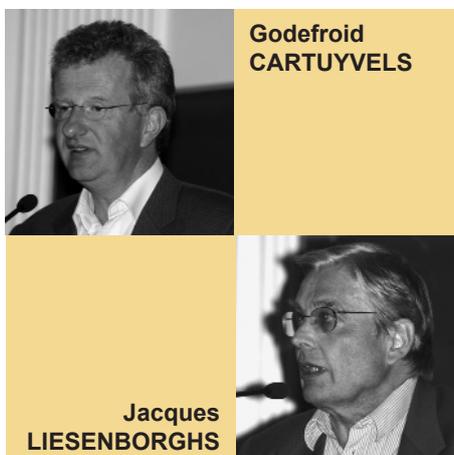
citation d'un projet clair, à préciser ce qui relève de la loi et ce qui relève du projet de l'école et à renforcer la cohérence dans l'application des normes. Celles-ci définies, il importe de les faire connaître, d'en expliquer le fondement et de prévoir des lieux et des procédures à cet effet.

EN JEU

Est-ce à dire que les relations école/familles doivent s'inscrire dans le cadre d'un "contrat" où tout se négocie?

"La réponse est très certainement négative, précise G. CARTUYVELS. La part du négociable est probablement plus importante que par le passé, mais il faut aussi rappeler ce qui ne l'est pas". Mais l'explicitation du projet de l'école, et de cette part non négociable de sa tâche, doit inlassablement se poursuivre, dans l'ouverture et dans un esprit d'éducation. Que les acteurs scolaires soient aussi le plus souvent des parents devrait y aider... ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

PARTENAIRES...
POUR QUEL PROJET?

À force de polariser l'attention et les énergies sur la minorité de parents-roi qui se conduisent parfois en "propriétaires" de l'École, le risque est grand d'oublier tous les autres. En particulier, les parents des milieux populaires qui, eux, sont plutôt perdus face à elle et à ses changements incessants. D'oublier aussi l'urgence de réaffirmer un projet d'École en rupture avec les vents dominants.

Car, malgré les pressions, l'École doit refuser de devenir un service avant tout soucieux de satisfaire des clients. Elle est une institution qui a reçu de la collectivité des missions non marchandes: **instaurer et incarner les valeurs qui fondent une société solidaire et pluraliste**. Autrement dit: un projet ambitieux et extrêmement difficile, dans une société où la frénésie de la consommation et de la compétition règne en maître.

Un projet qui veut mettre en pratique - au quotidien - les valeurs proclamées dans les beaux textes officiels. L'équité dans l'accès de tous aux savoirs, plutôt que l'élimination du "maillon faible". La recherche patiente de la vérité et de la précision, plutôt que la quantité de matières vues. L'ouverture à l'autre par la mixité sociale. L'éveil de tous les talents, donc une place de choix pour le corps, l'art et l'imagination. Le développement d'une pensée autonome et critique, plutôt que le conformisme...

Et peut-être plus spécialement dans les écoles qui se réfèrent à l'Évangile: la priorité aux plus faibles et aux mal-aimés (les boucs émissaires), une place privilégiée pour le geste gratuit, la dimension spirituelle.

Instaurer ces valeurs, porter pareil projet passe nécessairement par le partenariat. Soit, une équipe soudée de personnes qui "en veulent": enseignants, parents, direction, membres du PO et d'associations proches de l'école. Sur pareil projet, on ne fera l'unanimité dans aucun des groupes précités. On aura même à mener de sérieux débats quand il s'agira d'évaluer certaines pratiques, initiatives ou revendications à l'aune de ces valeurs! ■

JACQUES LIESENBORGHS

ET DEMAIN?

L'éducation est-elle encore possible?

Pourquoi les écoles sont-elles amenées à revoir leur règlement pour contrer les modes vestimentaires, les nouveaux standards en matière d'accessoires et de bijoux ou les invasions technologiques?

Les écoles sont des lieux où se manifestent les évolutions de la société. Tant qu'il s'agit de changements matériels, elles ont des ressources suffisantes. Mais lorsque les enseignants doivent se charger de tâches autrefois assurées par la famille, cela pose question.

QUI FAIT QUOI?

Ainsi, est-ce bien l'institutrice qui doit apprendre aux enfants à ne pas quitter leur place, à vérifier leur alimentation ou leur sommeil? Dans quelle mesure la famille assume-t-elle encore l'apprentissage des règles du savoir vivre ensemble indispensables pour que la vie en société soit possible? Plus grave: on constate l'effritement de la collaboration entre famille et école; quand ce n'est pas l'incompréhension ou, dans certains cas, l'hostilité réciproques! Les objectifs de l'éducation familiale et ceux de l'éducation scolaire sont-ils encore compatibles?

CHACUNE SON RÔLE

Lorsqu'un enfant entre en maternelle (ou à la crèche), il apprend à vivre avec les autres, à partager la sollicitude de l'institutrice. En primaire, il est confronté à des relations de plus en plus impersonnelles. Il entre aussi en confrontation avec le monde des savoirs, toujours plus abstraits.

Aujourd'hui, la famille est le lieu par excellence de l'affectivité. Il existe entre ses membres une sorte d'égalité de droits (quand les exigences d'un enfant-roi ne tyrannisent pas les adultes!). La famille est devenue un cocon que certains parents défendent, y compris parfois contre l'école.

CAPRICES OU CHANGEMENTS DE SOCIÉTÉ?

Cette évolution de la famille est-elle un effet des caprices d'une génération

de parents particulièrement irresponsables? Certainement pas, pour la plus grande majorité d'entre eux. Ce sont des transformations de la société qui expliquent ces changements.

Témoins de cette évolution, certains médias télévisuels qui exhibent les moindres recoins de l'intimité. Ou encore, cette manie de remplacer l'analyse des faits de société par des interviews d'individus pêchés au hasard, qui cultive l'idée que tous les avis se valent, et que c'est l'opinion individuelle qui décide ce qui est bon et ce qui ne l'est pas.

Plus importante encore est la remise en question des rôles familiaux. L'équilibre entre un père, figure de l'autorité, et une mère, proche de l'enfant, a volé en éclats. Cette répartition des rôles selon le genre est contestée, parce qu'elle s'appuyait sur l'inégalité et la dépendance de la femme.

Ce refus fondé a conduit à fragiliser l'identité masculine, c'est-à-dire la figure de l'autorité. De sorte qu'en famille, tout se négocie entre les époux, mais aussi entre ses membres. *"Le choc est grand pour l'enfant lorsqu'il entre à l'école et rencontre les règles de la vie collective et cet univers de normes que constituent les apprentissages. Ayant acquis dans la famille la conviction que tout peut être négocié, l'enfant est conduit à considérer toute norme comme arbitraire, voire absurde. Beaucoup de parents, de leur côté, ne voient plus dans l'acquisition des connaissances que la difficulté et le «stress» qui lui sont associés"*¹.

EDUCERE

Éduquer un enfant, c'est le conduire hors de lui-même pour lui faire rencontrer d'autres humains avec lesquels il fera société, et lui faire découvrir l'héritage de culture que d'autres hommes avant lui ont amassé, pour son plus grand profit.

Éduquer un enfant, c'est lui inculquer quatre choses fondamentales: maîtriser ses désirs et différer leur satisfaction; construire sa propre personnalité grâce à l'échange avec des adultes différents de lui, auxquels il peut s'identifier; maîtriser la culture humaine, et donc accepter les règles de l'institution qui en assure la transmission; accepter les impératifs de la vie en commun.

Cette tâche demande une collaboration de l'école et de la famille. Différent de sa forme ancienne, un nouvel équilibre est à inventer, sans a priori et sans nostalgie, sur base des réalités d'aujourd'hui. Et la première condition pour y arriver, c'est de se mettre d'accord que ce qu'on veut faire ensemble, c'est éduquer! ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Marie-Claude BLAIS, "L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille?", in *Le Débat* n° 132, novembre-décembre 2004, p. 87.

À LIRE...

Ph. BEAGUE (dir.), *Parents-enseignants... La guerre ouverte?*, Couleur livres - Chronique sociale, 2007.

M. RUFFO, *Détache-moi, Se séparer pour grandir*, éd. Anne Carrière, 2005.

Ph. MEIRIEU, J. LIESENBORGHS, *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Labor, 2006.